

## Obtention nationalité Française

Par **Une demande**, le **05/02/2019** à **17:34**

Bonjour,

je souhaiterais acquérir la nationalité Française, je suis étranger vivant en France depuis novembre 1969 divorcé avec enfants qui eux même ont la nationalité française de par le droit au sol, je n'ai aucun antécédent judiciaire que ce soit comment procéder pour acquérir la nationalité Française merci de vos réponses par avance

Cordialement

Par **youris**, le **05/02/2019** à **20:14**

Bonjour,

une des conditions essentielles, c'est l'insertion professionnelle.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>

salutations

Par **pragma**, le **05/02/2019** à **20:53**

Bonjour

Un dossier comme le votre est plutôt favorable si vous êtes en règle, apparemment bien intégré.

Le dossier à préparer comportera de nombreuses pièces et justificatifs

Voici le CERFA à établir

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_12753.doc](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12753.doc)

Puis il faut vous rendre en préfecture .